

Commune de Payerne

Constructions, environnement et patrimoine foncier



DEMANDE D'AUTORISATION

POUR LA POSE D'AFFICHES DURABLES ET AUTRES PROCÉDES DE RECLAME

Le requérant : [REDACTED]

Adresse : [REDACTED]

Téléphone : [REDACTED] e-mail : [REDACTED]

Le propriétaire de l'immeuble : [REDACTED]

Adresse : [REDACTED]

Téléphone : [REDACTED] e-mail : [REDACTED]

Le mandataire : [REDACTED] *si différent du requérant*

Adresse : [REDACTED]

Téléphone : [REDACTED] e-mail : [REDACTED]

demande l'autorisation de poser une enseigne selon les documents annexés.

Situation, rue : [REDACTED]

Parcelle RF n° : [REDACTED] **N° ECA :** [REDACTED]

Le requérant :

Le propriétaire de l'immeuble :

.....

.....

Payerne, le [REDACTED]

Préavis du secteur Police des constructions :

Police des constructions

Payerne, le [REDACTED]

V. Python

Vu et approuvé par la Municipale

Payerne, le [REDACTED]

M. Picinali

Soumise à décision municipale oui non

Si oui, approuvée par la Municipalité dans sa séance du [REDACTED]

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic La Secrétaire

Emolument administratif (selon RLPR) : Fr.

Taxe annuelle d'anticipation : Fr.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Motif de la demande :

publicité

promotion immobilière

autre

Genre de l'enseigne :

nouveau

en remplacement d'une enseigne existante

nom de l'enseigne existante (si connu) :

Texte de la nouvelle enseigne :

Lieu d'exposition (vitrine, totem, etc.) :

Procédé lumineux :

non

oui *

* Tout procédé lumineux devra impérativement être équipé d'un minuteur (horloge) ainsi que d'un variateur d'intensité. Il devra respecter les recommandations pour la prévention des émissions lumineuses éditées par l'OFEV.

Durée d'exposition :

permanent

temporaire, durée

Le requérant atteste avoir fourni à la présente demande d'autorisation tous les documents permettant au secteur de la Police des constructions, respectivement à la Municipalité, de pouvoir statuer sur celle-ci.

Le procédé sera réalisé conformément aux documents transmis.